

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2243)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 2429

présenté par

Mme Brugnera et Mme Bureau-Bonnard

ARTICLE 26

À l'alinéa 6, après le mot :

« organismes »,

insérer les mots :

« , publics et privés, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel